



**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune du GUILVINEC
(Finistère)**

L'an deux mille dix-neuf, le quinze novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc TANNEAU, Maire.

PRESENTS : Monsieur TANNEAU Jean Luc, Monsieur LE BALCH Daniel, Monsieur BRUNOT Pierre, Madame GADONNAY Stéphanie, Madame BODERE Albane, Monsieur DANIEL René-Claude, Madame LE GALL Gaëlle, Madame GLEHEN Danièle, Madame RANZONI Michèle, Madame AUBREE-LIJOUR Marie-Claude, Monsieur MARECHAL Dominique, Monsieur PERON Roger, Madame LE GOFF Françoise, Monsieur LE CLEACH Henri, Monsieur KERRIOU Christian, Monsieur LE BELLEC Etienne, Monsieur COUANT Guillaume

PRESENTS PAR PROCURATION : Monsieur PALUD Bernard donne pouvoir à Monsieur PERON Roger, Madame BARBET Sylvie donne pouvoir à Monsieur LE BALCH Daniel, Monsieur BIET Thomas donne pouvoir à Monsieur TANNEAU Jean Luc, Madame VOLANT Laure donne pouvoir à GADONNAY Stéphanie, Madame LAURENT Jocelyne donne pouvoir à Monsieur LE BELLEC Etienne

ABSENT : Monsieur GUEGUEN Johan

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame BODERE Albane

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 22

N° acte : Del2019-046	Nomenclature : 7.1 - Finances Décisions budgétaires
Objet : TARIFS 2020	

M. Daniel LE BALCH informe l'assemblée que, dans sa réunion du 5 novembre 2019, la commission finances a étudié les différents tarifs municipaux.

Le tableau suivant récapitule l'ensemble de ces tarifs :

Intitulé de la régie	Prestations	Proposition pour 2020
Droits de place	Petit cirque sous chapiteau / jour	60.00 €
	Petit cirque sans chapiteau / jour	40.00 €
	Moyen cirque sous chapiteau / jour	150.00 €
	Grand cirque sous chapiteau / jour	300.00 €
	Marionnettiste / jour	20.00 €
	Grand manège / 4 jours	100.00 €
	Petit manège / 4 jours	50.00 €
	Grand stand / 4 jours	40.00 €
	Petit stand / 4 jours	30.00 €
	Marché à l'année- de 1 ml à 3 ml	4.50 €
	Marché à l'année - de 3 ml à 5 ml	6.00 €
	Marché à l'année - de 5 ml à 7 ml	8.00 €
	Marché à l'année - de 7 ml à 9 ml	10.00 €
	Marché à l'année - de 9 ml et plus	10,00€ + 1,50 € le m supplémentaire
	Marché saisonnier- de 1 ml à 3 ml	6.50 €
	Marché saisonnier- de 3 ml à 5 ml	8.00 €
	Marché saisonnier- de 5 ml à 7 ml	10.00 €
	Marché saisonnier- de 7 ml à 9 ml	12.00 €
	Marché saisonnier- de 9 ml à plus	12,00€ + 2 € le m supplémentaire
	Marché occupants occasionnels hors saison (octobre à mars), le ml Hors branchement énergie	2.00 €

	Marché occupants occasionnels en saison (avril à septembre), le ml Hors branchement énergie	4.50 €
	Accès électrique - éclairage seul et/ou balance seule	2.00 €

Accès électrique - balance - réfrigération	3.50 €	
Accès électrique - balance - réfrigération - rôtisserie	10,00€ (avec nettoyage effectué par le déballeur)	
Accès électrique - stationnement d'un véhicule	1.50 €	
Occupation du domaine public	Terrasse / m ² (occupation DP saisonnière)	14.00 €
	Camping-car / jour	5.00 €
	Borne camping-cars le jeton	2.00 €
Cimetière	Concession GV 15 ans	120.00 €
	Concession GV 30 ans	240.00 €
	Concession GV 50 ans	500.00 €
	Columbarium GV 15 ans	700.00 €
	Columbarium droit d'entrée GV (dès 2ème urne)	125.00 €
	Cinéraire (0,7 m ²) GV 15 ans	120.00 €
	Cinéraire (0,7 m ²) GV 30 ans	240.00 €
Médiathèque	Individuel enfant (moins de 16 ans) :	5.30 €
	Individuel GV	10.60 €
	Individuel non-GV	16.20 €
	Familial GV	19.10 €
	Familial non-GV	24.30 €
	Ponctuel : individuel / semaine	1.70 €
	Ponctuel : familial / semaine	2.60 €
	Location de Salle	150 € la journée et 80 € la demi-journée
	Connection internet / 1/2 h	1.00 €
Manoir de Kergoz	Particulier / week-end	325.00 €

	Particulier / journée supplémentaire	90.00 €
	Réunions entreprises, CE, syndicats	55.00 €
	Associations	<i>gratuit</i>
	Ménage supplémentaire	65€/heure
Tarification intervention services techniques	Défrichage	150.00 €
	Main-d'œuvre 1 h	65.00 €
	Engin mécanique 1 h (en sus de la main-d'œuvre)	45.00 €
Location de salles CLC Usagers guilvinistes	Animations gratuites : associations loi 1901 GV ou intercommunales et écoles	<i>Gratuit</i>
	Animations avec entrée payante : associations loi 1901 GV	50 € / jour
	Entreprises domiciliées au Guilvinec	500 € / jour
		300 € / ½ journée
Location de salles CLC Usagers hors commune	Animations gratuites : associations loi 1901	80 € / jour
	Animations avec entrée payante : associations loi 1901	300 € / jour
	Usagers du Pays bigouden (y compris GV) pour un repas-spectacle payant	200 € / spectacle
	Entreprises	850 € / jour
Locations de salles CLC – Partenaires à l'année pour les activités payantes	Salle de spectacle	150 € / an
	Autres salles	115 € / an
Locations de salles CLC – Partenaires à l'année pour les activités gratuites	Bénévoles	Gratuit
ALSH Ty Malamok Extrascolaire et Périscolaire	Quotient familial CAF (QF) < 650	7€/journée avec repas
		4€/ 1/2 journée avec repas
	651 < QF < 840	9€/journée avec repas
		5,20 € / 1/2 journée avec repas

	841 < QF < 1050	11,50€/journée avec repas	
		7€/ 1/2 journée avec repas	
	1051 < QF < 1260	14€/journée avec repas	
		9€/ 1/2 journée avec repas	
	1261 < QF < 1680	16,50€/journée avec repas	
		11€/ 1/2 journée avec repas	
	QF > 1680	19€/journée avec repas	
		13€/ 1/2 journée avec repas	
	ALSH Ty Malamok Séjours accessoires	Quotient familial CAF (QF) < 650	14€/journée avec repas
		651 < QF < 840	18€/journée avec repas
841 < QF < 1050		23€/journée avec repas	
1051 < QF < 1260		28€/journée avec repas	
1261 < QF < 1680		33€/journée avec repas	
QF > 1680		38€/journée avec repas	
ALSH Ty Malamok - garderie	Garderie matin ou soir (Tarif suivant recommandation CAF)	0.50 €	
Cantine Scolaire	Elève Guilviniste	3,05€/repas	
	Elève non Guilviniste	3,45€/repas	
Garderie Scolaire	Elève Guilviniste - Matin	0.83 €	
	Elève Guilviniste - Soir	1.40 €	

	Elève Guilviniste - Matin + soir	2.17 €
	Elève non Guilviniste - Matin	0.90 €
	Elève non Guilviniste - Soir	1.50 €
	Elève non Guilviniste - Matin + soir	2.30 €
Tarification intervention Services ASVP	Assistance Funéraire	25 €
	Constat de logement vacant	65 €
	Assistance à Huissier	65 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE A L'UNANIMITE**

d'approuver les tarifs proposés ci-dessus dont l'application est prévue au 1^{er} janvier 2019.

VOTE	
Suffrages exprimés	22
Pour	22
Contre	0
Abstention	0

Fait au Guilvinec, le

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE MAIRE,

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Elle pourra également être consultée sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante: www.leguilvinec.com

